



Amitié-Culture à Saint-Ismier
36 chemin Génissieux
38330 Saint-Ismier
www.amitiiculture.org / 04 76 52 21 58

CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cher adhérent, chère adhérente,

La prochaine assemblée générale ordinaire de l'association ACSI aura lieu le vendredi 18 novembre 2022 à 20h30 à la salle des Fêtes de Saint-Ismier.

Les statuts d'ACSI prévoient que les membres du conseil d'administration sont élus pour trois ans (renouvelables). Cela fait trois ans que l'actuel conseil d'administration est en fonction.

Donc, lors de l'assemblée générale du 18 novembre 2022, nous élirons un nouveau conseil d'administration (les membres actuels peuvent se représenter).

Tout adhérent d'ACSI à jour de sa cotisation peut faire acte de candidature et participer au vote.

Le CA se réunit trois ou quatre fois par an et compte au minimum six membres et au maximum huit.

Si vous souhaitez faire partie du nouveau CA, merci de faire acte de candidature en envoyant à l'association ACSI la fiche ci-dessous (il est possible de postuler le soir même de l'assemblée générale).



CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ACSI

Je soussigné(e)

NOM : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Tél fixe : _____ Portable : _____

E-mail : _____

adhérent d'ACSI pour l'année 2022-2023, fait acte de candidature au Conseil d'Administration de l'association ACSI qui sera élu lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 novembre 2022.

Date et signature.